

Une usine de «désorption thermique» dans le champs de patate...

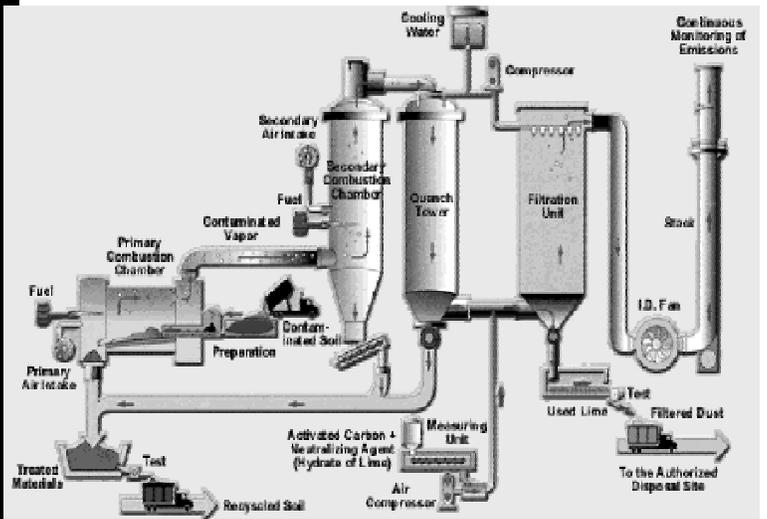
... ou les tribulations d'un médecin de
maladies infectieuses en santé
environnementale.

Mario Brisson
DSP Saguenay-Lac-Saint-Jean
JASP 2001

L'usine



Le procédé



Plan de la présentation

- ◆ Objectifs de la présentation
- ◆ Tout ce qu'il ne fallait pas faire
- ◆ Pour bien comprendre la situation
- ◆ Des éléments de solution
- ◆ Se concentrer sur quelques objectifs
- ◆ Bilan et recommandations

Objectifs de la présentation

- ◆ Expliquer en quoi la participation du public peut enrichir les pratiques en gestions des risques
- ◆ Identifier quelques conditions gagnantes à cette participation
- ◆ Identifier quelques autres étapes (conditions) incontournables dans l'évaluation et l'acceptation du risque

Tout ce qu'il ne fallait pas faire...

- ◆ Un entrefilet dans un journal de Toronto
- ◆ La première usine de décontamination «commerciale» dans l'est du Canada
- ◆ Un projet développé en catimini et des PBC
- ◆ Une petite municipalité rurale
- ◆ Pas d'audience du BAPE (pas de véritable étude d'impact)

Tout ce qu'il ne fallait pas faire...

- ◆ Des clients dans tout l'est de l'Amérique
- ◆ Polarisation des débats (familial, municipal, organismes régionaux, etc....)
- ◆ Opération information du publique après l'émission du certificat d'autorisation
- ◆ Confusion dans les rôles des intervenants gouvernementaux
- ◆ Problèmes de transparence, code d'éthique du comité de suivi inacceptable

Pour bien comprendre la situation

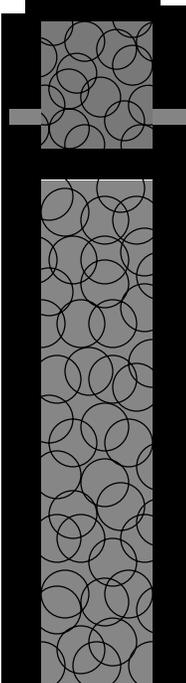
- ◆ Avis de santé publique
- ◆ Migration de la responsabilité de l'évaluation du risque toxicologique pour la santé humaine du MENV au MSSS en 1996
- ◆ Le groupe d'évaluation du risque toxicologique pour la santé humaine débute ses activités

Pour bien comprendre la situation

- ◆ Développement des «Lignes directrices pour les évaluations du risques toxicologiques pour la santé humaine» et des «Principes directeurs d'évaluation du risque toxicologique pour la santé humaine»
- ◆ L'INSPQ n'existe pas
- ◆ Les lois sont trop permissives?

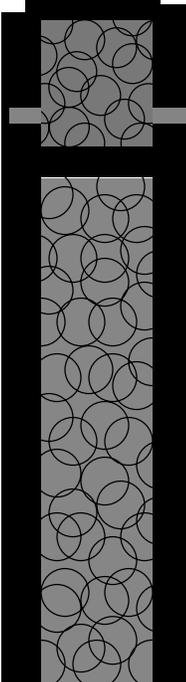
Ce que nous aurions voulu faire

" Dans notre esprit, cette évaluation devrait tenir compte des divers contaminants (BPC, PCDD et PCDF) auxquels sont déjà exposés la population et les travailleurs (bruit de fond) et des émanations fugitives de la grande tente auxquelles viennent s'ajouter les émissions atmosphériques de la cheminée. Nous espérons obtenir une estimation de la charge corporelle des personnes exposées pendant plusieurs décennies et des risques potentiels pour les personnes exposées (effets cancérigènes et non cancérigènes, en particulier sur le développement des enfants et sur le système endocrinien)."



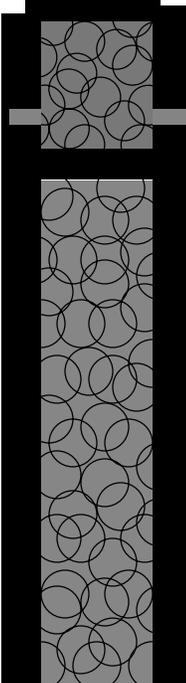
Des éléments de solution

- ◆ Dommage d'être en réaction, former une cellule de crise, identifier des ressources, tasser des priorités
- ◆ Accès à l'expertise
- ◆ Se concentrer sur quelques objectifs



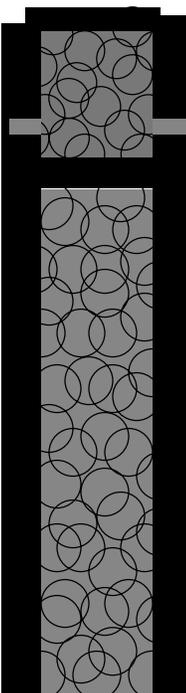
Se concentrer sur quelques objectifs

- ◆ Statuer sur les risques à court et à moyens termes
- ◆ Identifier et contribuer à l'implantation d'un mécanisme de suivi adéquat (employés, environnement, santé de la population)



Se concentrer sur quelques objectifs

- ◆ S'assurer de l'accessibilité à l'information pour tous les intervenants concernés



Bilan et recommandations

- ◆ Associer le public aux toutes premières étapes d'un projet, répondre à ses questions et craintes mais aussi l'écouter
- ◆ Une méthodologie d'évaluation du risque toxicologique claire et reconnue
- ◆ Des experts accessibles et disponibles
- ◆ Des moyens financiers
- ◆ Une plate-forme permettant la rencontre des intervenants concernés, respect de leur rôle et mission.

